

COMITÉ PERMANENT INTER- ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

COORDINATION DES PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES



**RAPPORT DE MISSION DE PARTICIPATION A LA
HUITIEME CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE
L'UEMOA ET A LA REUNION DE CONCERTATION
AVEC LE SECRETARIAT EXECUTIF DE L'UNCCD**

Du 9 au 12 janvier 2004

Issa Martin BIKIENGA
Coordonnateur des
Programmes Majeurs
Politiques (CPMP)

Janvier 2004

SECRÉTARIAT EXECUTIF : 03 BP 7049 Ouagadougou CILSS@fasonet.bf cilss.se@cilss.bf Site web : www.cilssnet.org	03 BURKINA FASO. Tél. (226) 37 41 25/26 Fax : (226) 37 41 32 Email : CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET : BP 11011 Niamey, NIGER. Tél (227) 73 31 16 / 73 24 35 Fax : (227) 73 24 36 Email : admin@sahel.agrhymet.ne Site Web : www.agrhymet.ne
INSTITUT DU SAHEL : BP 1530 Bamako, MALI. Tél : (223) 222 21 48 / 223 02 37 Fax : (223) 222 23 37 / 222 59 80 Email : dginsah@agrosc.insah.ml Site web : www.insah.org	

33

33

1. INTRODUCTION

Sur invitation du Président de la Commission de l'UEMOA, le Secrétaire Exécutif du CILSS a été convié à la célébration du Dixième Anniversaire et à la tenue de la Huitième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Ces deux événements se sont déroulés le 10 janvier 2004 à Niamey. Le Secrétaire Exécutif empêché m'a chargé de le représenter à ces deux importantes manifestations. En marge de cela, il était aussi prévu une rencontre avec le Secrétariat Exécutif de l'UNCCD, l'UEMOA, la CEDEAO et l'ALG à la demande du Secrétaire Exécutif de l'UNCCD. C'est dans le cadre de ces deux activités que je me suis rendu à Niamey du 9 au 12 janvier 2004.

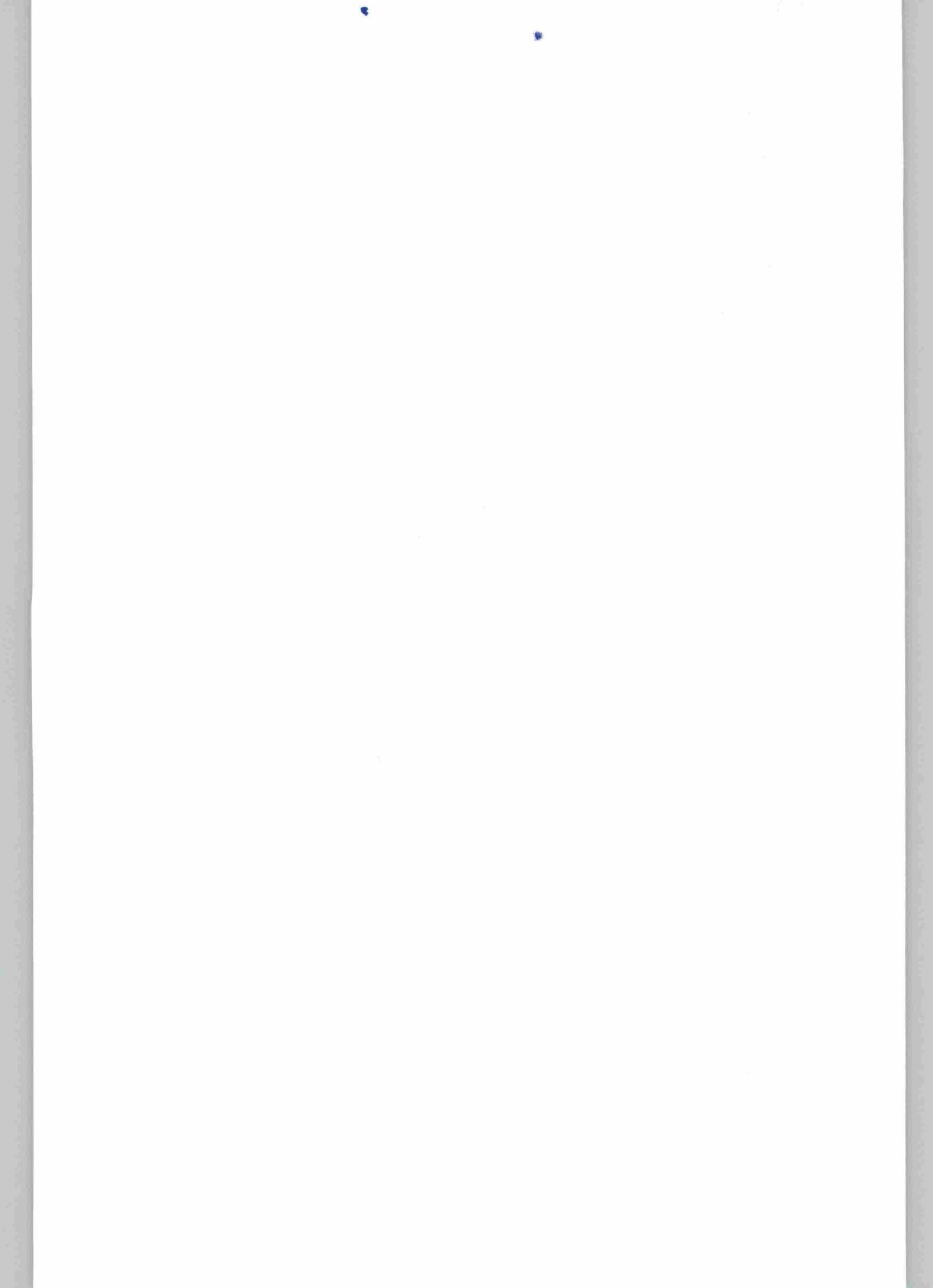
Le présent rapport a pour but de rendre compte du déroulement et des principaux résultats de cette mission.

2. PARTICIPATION AU DIXIEME ANNIVERSAIRE ET A LA HUITIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

Le Dixième Anniversaire de l'UEMOA a été célébré le 10 janvier 2004 à Niamey. La mobilisation a été impressionnante pour donner un éclat particulier à cet événement.

Ce qu'il faut retenir de l'UEMOA à l'occasion de cet anniversaire est que :

- En 10 ans, l'UEMOA s'est dotée de réformes et programmes pour l'intégration de ses huit Etats membres : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
- Aujourd'hui, l'UEMOA est un espace harmonisé de plus de trois millions et demi de Km², avec 74 millions d'habitants, régi entre autres, par :
 - Une Union douanière caractérisée par la libre circulation des produits entre les Etats membres, un Tarif Extérieur Commun et une politique commerciale commune ;
 - Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité ;
 - Des politiques communes dans les domaines de l'énergie, des mines, de l'agriculture, de l'industrie et des programmes communautaires en matière de transport et télécommunications, de santé, d'enseignement et de promotion de la femme.



La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement est l'organe suprême de l'Union. Elle définit les grandes orientations de la politique de l'Union, prend des Actes Additionnels qui peuvent compléter le Traité, sans toutefois le modifier, désigne les Membres de la Commission de l'Union et le Président de la Commission parmi ceux-ci, nomme également les Membres de la Cour de Justice et les Conseillers à la Cour des Comptes.

Les faits marquants de cette huitième réunion de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ont été :

- L'adoption de l'Acte Additionnel relatif à la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- L'adoption du Cadre global du Programme Economique Régional afin de promouvoir une croissance forte et un développement durable ;
- L'engagement à mettre en œuvre l'ensemble des mesures prévues pour la construction du marché commun de l'UEMOA ;
- La reconduction de S.E.M. Mamadou TANDJA à la Présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union ;
- La nomination de Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA.

Ces décisions et engagements sont contenus dans la Déclaration de Niamey donnée en annexe.

3. PARTICIPATION A LA REUNION DE CONCERTATION AVEC LE SECRETARIAT EXCUTIF DE L'UNCCD

Le dimanche 11 janvier 2004 a eu lieu au Centre Régional AGRHYMET une réunion de concertation entre un certain nombre d'OIG de la sous-région ouest-africaine sous la présidence de M. Hama Arba DIALLO, Secrétaire Exécutif de la CCD.

Ont pris part à cette réunion, le CILSS représenté par moi-même, l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma représentée par son Directeur Général M. Seyni Ali GADO et un fonctionnaire de l'organisation M. Hamidou HAMANI, la CEDEAO représentée par M. TANDANI, Chargé de programme principal, le Conseil de l'Entente représenté par M. Hibrahim AOUBA, Coordonnateur du Conseil de l'Entente, l'ICRISAT représenté par Dr Saïdou KOALA et Dr Jupiter NDJUNGA, et M. Boubacar CISSE du Secrétariat de la CCD. La réunion a eu lieu de 9 heures à 14 heures.

Les dossiers suivants ont été examinés :

1. Projets transfrontaliers :

La réunion a passé en revue les initiatives régionales touchant de près ou de loin la mise en œuvre de la CCD en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de l'initiative spéciale Italie/NEPAD, les projets transfrontaliers Niger/Burkina (**Kantchari**), Niger/Mali (**Azaouak**) et Mali/Niger/Burkina (**Cures salées**) sont retenus pour bénéficier des financements italiens relatifs à l'initiative. Pour ce faire et en vue de préparer les projets pour le lancement de leur mise en œuvre le 17 juin 2004, la réunion a mis au point et adopté le chronogramme ci-après :

- Du 1er/02/04 au 15/03/04 : un PDF – B sera élaboré par le Secrétariat de la CCD en collaboration avec le PNUE et le CILSS. Ce PDF-B comportera les éléments suivants :
 - Les activités contenues dans les propositions de projets telles qu'elles ont été élaborées en 2000 sur financement italien, et sous la coordination du CILSS, comme activités pilotes à exécuter sur la période d'un an ;
 - Des activités de formulation d'un projet de grande envergure couvrant la zone du Liptako-Gourma sur la base des activités pilotes en exécution et en tenant compte du projet de développement de l'élevage initié par l'ALG ; ces activités de formulation consisteront en toutes activités de réalisation des critères du GEF relatifs à l'élaboration de projets : études, ateliers de concertation, évaluation des impacts sur l'environnement global etc ;
 - Tenant compte des activités pilotes contenues dans les trois projets et des activités de formulation du projet global à soumettre à l'Italie et au FEM, le PDF-B sera de l'ordre d'un million de dollars (1 000 000 USD).
- Soumission, finalisation et adoption du PDF-B au cours du mois de mai 2004 ;
- 17 Juin 2004, signature des documents de projets par l'Italie et le GEF ;
- Financement du PDF-B par l'Italie en juin 2004 pour un montant d'environ 700 000 USD et par le GEF pour un montant d'environnement 350 000 USD.

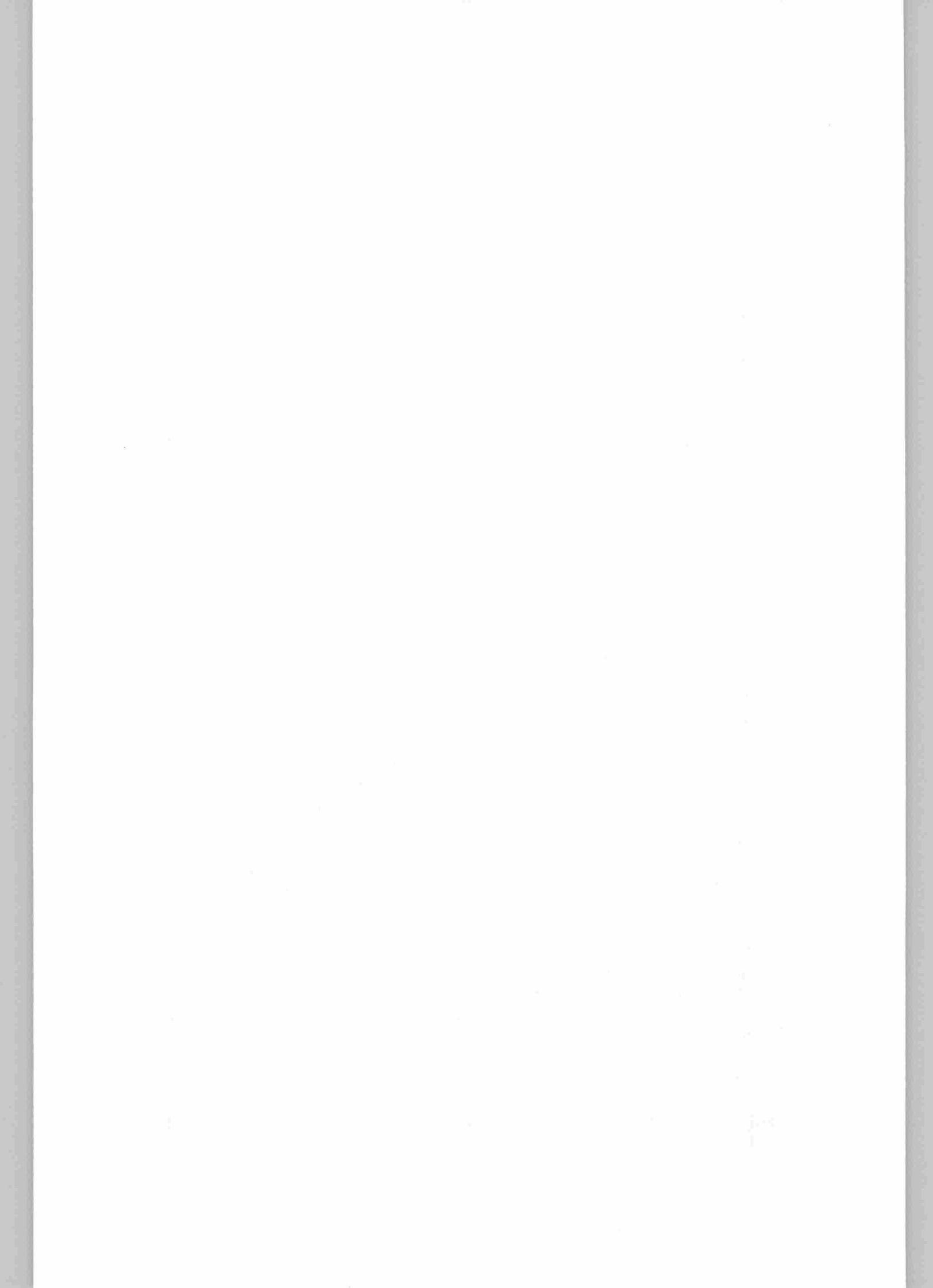
2. Le projet développement de la culture du palmier dattier :

Le lancement de ce projet est prévu pour fin-juin 2004. L'état de la mobilisation des ressources est le suivant :

- la BID a indiqué son intention de contribuer au financement de ce projet pour un montant de 8 millions de dollars US. En vue de la finalisation des procédures de traitement des requêtes, une mission de la BID est prévue entre fin-février et début-mars 2004 dans trois des pays concernés (Sénégal, Tchad et Niger). L'approbation finale du projet est attendue au plus tard en avril 2004. Ce projet initialement formulé pour cinq pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) a été remis à jour pour prendre en compte le Tchad, suite à la requête que ce pays a soumise à la BID. Le Budget est passé alors de 13 826 115 à environ 16 millions de dollars US ;
- En tenant compte des engagements d'autres partenaires, notamment de la FAO, de l'USAID, de l'IRDC, du Mécanisme Mondial, des Emirats Arabes Unis, de la Banque Mondiale ainsi que de la contribution de l'ICRISAT et des pays concernés, il restera à mobiliser encore environ 3 millions de dollars US pour boucler le budget du projet ;
- Cependant le projet pourrait être lancé en juin 2004 si un minimum de liquidité est mis à disposition, ainsi que les plants de dattiers à fournir par les Emirats Arabes Unis (EAU). Pour cela il est proposé que l'ICRISAT écrive une lettre aux EAU leur demandant la mise à disposition des plants de dattiers dans le cadre de la contribution de ce pays. Ces plants seront mis en laboratoire au Centre ICRISAT de Sadoré pour l'acclimatation et l'endurcissement en vue d'une mise en terre au courant de l'année prochaine. Il est convenu, de ce fait, que le CILSS fasse une requête à l'adresse de l'Italie demandant 1,5 millions de dollars US à prélever dans le cadre de l'Initiative spéciale Italie/NEPAD et 1 million à prélever du « Fonds Italie/CILSS de lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté » ;
- De façon potentielle ce projet pourrait bénéficier du concours financier de l'initiative spéciale Italie/NEPAD, du Programme Régional d'Appui au développement de la petite irrigation du CILSS en cours de négociation avec l'ACDI, du financement annoncé par la BID, et d'une contribution du FEM. Pour le cas du FEM, il est fait référence au message de M. Lusigi confirmant l'éligibilité de ce projet ; dans cette perspective il est convenu que l'ICRISAT prendra en compte les commentaires faits par M. Lusigi en vue d'une soumission au FEM. Cependant il est ressorti que le financement du FEM, compte tenu de la lourdeur de la procédure, n'interviendra pas avant 18 mois.

En résumé il est retenu la répartition des tâches suivante:

BID: La procédure est en cours ; des missions d'évaluation interviendront en mi-février ou début-mars, approbation du projet en avril.



EAU : ICRISAT soumettra dans l'immédiat une requête en vue de la mise à disposition des plants de dattiers.

CILSS : Préparera une requête adressée à l'Italie pour 1,5 millions US\$ (Initiative Spéciale) et 1 million USD (Fonds Italie/CILSS de lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté).

FEM : ICRISAT prendra en compte les commentaires faits en vue de la soumission du projet conformément aux critères du FEM.

3. Projet Acacia senegal :

Des informations ont été échangées sur l'initiative du Secrétariat de la CCD en collaboration avec VITRI au niveau de sept pays (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad), sur l'initiative du CFC au niveau de trois pays (Soudan, Tchad, Nigeria) et également l'ALG pour ses pays membres (Burkina Faso, Mali et Niger). Il a été suggéré qu'il y ait des échanges d'information entre les trois initiatives au fur et à mesure de leur développement.

D'autres initiatives intéressantes, mais à des stades encore moins avancés ont été présentées :

CILSS : Programme Régional d'Appui au développement de la petite irrigation du CILSS en cours de négociation avec l'ACDI, Système d'Information sur les Ressources en eau des pays du CILSS (SIREC) en collaboration avec l'OACT, le Programme-Cadre d'Augmentation des Précipitations par Ensemencement des Nuages ou « Pluies provoquées » dans le cadre de mise en œuvre de l'UNFCCC, le projet « Harmonisation de la législation et de la réglementation phytosanitaire ».

ALG : Projet de développement de l'élevage, qui a obtenu un financement partiel auprès de la BID, la différence étant en cours de recherche auprès du Fonds de la CEDEAO ; l'ALG est également en consultation avec l'OSS pour l'évaluation des eaux souterraines de sa zone. Cela sera coordonné avec l'initiative du CILSS dans ce domaine, évoquée plus haut (SIREC).

Pour cette question des eaux souterraines, il a été suggéré de faire aussi recours à l'Union Européenne qui a une initiative sur l'eau, suite au Sommet de Johannesburg.

Le représentant du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente a indiqué que c'était sa première fois de prendre part à des concertations dans le cadre de la CCD. C'est pourquoi il voudrait prendre le temps d'écouter et de s'informer. Il a ensuite donné des informations sur sa structure et les initiatives qu'elle a développées dans le passé et celles en cours. Il a déploré l'inexistence d'un centre de capitalisation des expériences et de documentation sur l'eau et les ressources naturelles depuis la dissolution du Comité Inter-Etats d'Etudes Hydrauliques (CIEH).

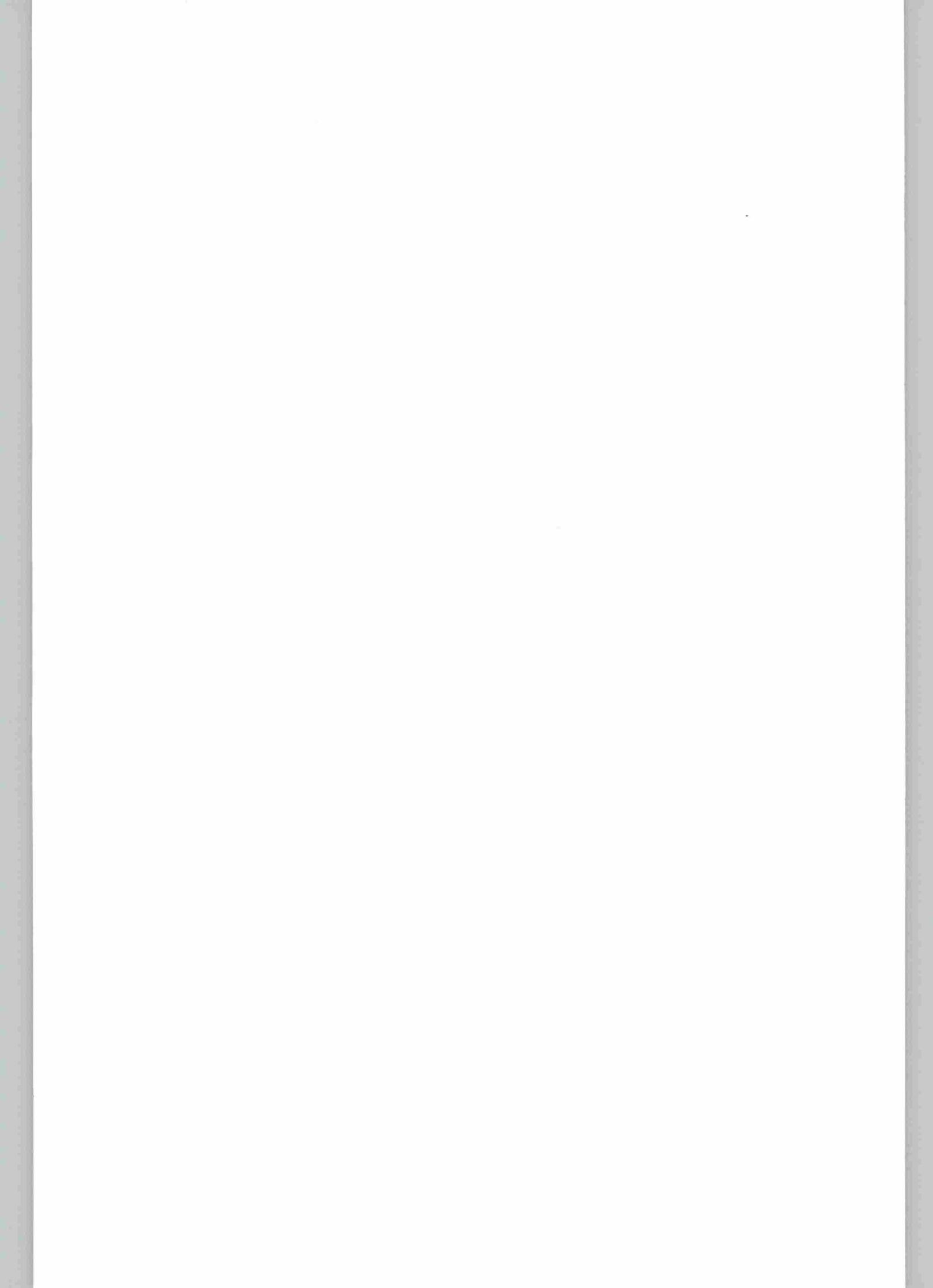
4. INTERET POUR LE CILSS

Cette mission a été intéressante à plus d'un titre. D'abord elle a permis au CILSS de se solidariser avec l'UEMOA à l'occasion de son Dixième Anniversaire, et de prendre connaissance des évolutions importantes en cours au sein de cette institution. Mais surtout, notre participation à la réunion de concertation entre OIG de la sous-région ouest-africaine a été très enrichissante, car cette réunion a permis de poser des jalons pour la mise en route ou la préparation d'importants projets à caractère régional. La convocation spéciale d'une réunion de cette nature aurait nécessité des efforts financiers énormes de chacune des OIG concernées ; mais dans le cas présent, il a été tiré profit de la célébration du Dixième Anniversaire de l'UEMOA pour organiser cette rencontre au moindre coût.

5. CONCLUSION

En conclusion et au terme de ce rapport, il faut retenir que la concertation réactivée entre les OIG sus-mentionnées a permis de voir concrètement ce que nous pouvons tirer concrètement des Initiatives Italie/CILSS et Italie/NEPAD actuellement en cours, de même que des possibilités offertes par les autres bailleurs et sources de financement que sont le GEF et la BID. Maintenant, il nous appartient d'être suffisamment pro-actifs pour ne pas perdre ces opportunités financières à notre portée.

ANNEXE



Déclaration de Niamey

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), réunie le **10 janvier 2004 à Niamey**, en République du Niger,

Réaffirmant la volonté des Etats membres de faire de l'intégration régionale une voie privilégiée de leur développement par l'unification des espaces économiques nationaux, l'harmonisation des législations, la mise en œuvre de politiques sectorielles communes et de programmes intégrateurs ainsi que la convergence des politiques et performances macroéconomiques,

Réaffirmant la détermination des Etats membres à poursuivre la construction d'un marché commun, dans lequel sont assurés la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ainsi que le droit d'établissement,

Réaffirmant la nécessité d'un approfondissement des réformes macroéconomiques et structurelles visant la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire ;

Consciente de la nécessité de consolider la valeur de la monnaie commune et de conforter la stabilité monétaire et de protéger l'intégrité du système financier à travers notamment la lutte contre le blanchiment des capitaux ;

Considérant que l'Union doit constituer un point d'application du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) pour assurer une économie régionale dynamique et compétitive,

Prenant en compte les principaux acquis réalisés par l'Union dans les domaines de la convergence macroéconomique et de l'unification de l'espace communautaire,

Se félicitant du parachèvement du dispositif institutionnel de l'Union, par l'adoption d'un Traité portant création du Parlement de l'UEMOA.

DECIDE :

- **de réaffirmer** sa solidarité à l'égard de la Guinée-Bissau et mandate le Gouverneur de la BCEAO à prendre les dispositions nécessaires à cet effet ;
- **d'adopter** la présente déclaration pour : « Impulser une dynamique nouvelle au processus d'intégration régionale » ;
- **d'adopter** l'Acte Additionnel relatif à la mise en œuvre d'une Politique d'aménagement du territoire dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- **d'adopter** le cadre global du Programme Economique Régional afin de promouvoir une croissance forte et un développement durable grâce notamment à la modernisation des infrastructures de base de l'Union et à la réduction des coûts des facteurs de production ;

- **d'améliorer** la gouvernance politique et économique pour insuffler à l'économie régionale une nouvelle dynamique ;

ENGAGE L'UNION :

A mettre en œuvre l'ensemble des mesures prévues pour la construction du marché commun de l'UEMOA, et la réalisation de projets intégrateurs notamment la consolidation de l'union douanière, l'application effective de la législation communautaire sur la concurrence et des dispositions relatives à la libre circulation des personnes, des biens et des services ainsi que l'exercice effectif du droit d'établissement ;

- à parachever et à mettre en œuvre le Programme Economique Régional qui, à l'échelle de l'Union est une déclinaison du NEPAD et fait de la région, l'espace opératoire, et du secteur privé, le partenaire privilégié de l'Etat dans la réalisation des investissements ;
- à mandater la Commission de l'UEMOA, la BCEAO et la BOAD à rechercher les financements nécessaires à la réalisation du Programme Economique Régional ;
- à mettre un accent particulier sur l'agriculture vivrière, les transports, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à travers la mise en œuvre effective des programmes adoptés dans ces domaines ;
- à accélérer le processus de convergence des politiques et performances macroéconomiques au sein de l'Union ;
- à appliquer la politique d'aménagement du territoire communautaire par la dotation conséquente et le fonctionnement efficient du Fonds d'aide à l'Intégration régionale ;
- à améliorer les infrastructures qui rapprochent les Etats membres et renforcent leur compétitivité et en particulier à assurer un développement viable des transports aériens dans l'Union ;
- à créer un cadre régional favorable à l'entreprise privée dans l'Union ;
- à renforcer et à approfondir le marché financier régional ;
- à adopter des dispositions communes ou harmonisées dans le cadre de ses relations avec les partenaires au développement.

La Conférence en raison de l'important travail entamé par Son Excellence, Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, en vue de l'approfondissement de l'intégration économique des Etats membres de l'Union, a décidé de le reconduire à la Présidence en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

En outre, la Conférence, après avoir félicité Monsieur Moussa TOURE, pour le travail remarqué accompli à la Présidence de la Commission, a décidé de nommer Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA.

Par ailleurs, la Conférence a décidé d'appuyer la candidature de Madame Elizabeth DIAW au poste de Secrétaire Adjoint du GIABA.

La Conférence a adressé ses félicitations au Président de la Commission de l'UEMOA sortant, au Gouverneur de la BCEAO, au Président de la BOAD, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour tous les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes d'intégration.

Les Chefs d'Etat du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Sénégal, du Togo ont exprimé leurs sincères remerciements à Son Excellence, Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au Peuple nigérien, pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour en terre nigérienne.

En foi de quoi, ont apposé leur signature au bas de la présente Déclaration, ce 10 janvier 2004 :

Pour la République du Bénin
S.E. MATHIEU KEREKOU
Président de la République

Pour le Burkina Faso
S.E. BLAISE COMPAORE
Président du Faso

Pour la République de Côte d'Ivoire
S.E. LAURENT GBAGBO
Président de la République

Pour la République de la Guinée-Bissau
S.E. HENIQUE ROSA PEREIRA
Président de la République

Pour la République du Mali
S.E. AMADOU TOUMANI TOURE
Président de la République

Pour la République du Niger
S.E. MAMADOU TANJDA
Président de la République

Pour la République du Sénégal
S.E. ABDOU LAYE WADE
Président de la République

Pour la République Togolaise
KOFFI SAMA
Premier Ministre



